

PLAN D'ACTION
RÉGIONAL

2006-2007

EMPLOI - QUÉBEC
NORD-DU-QUÉBEC

DIRECTION RÉGIONALE NORD-DU-QUÉBEC

Direction

Ghislain Desjardins
Directeur régional

Coordination, recherche et rédaction

Daniel Bergeron
Conseiller régional
Planification, partenariat et information sur le marché du travail

Révision et mise en page

Marjolaine Daigle
Responsable des communications

Note : Dans ce document, le masculin désigne généralement autant les hommes que les femmes et est utilisé dans le seul but d'alléger le texte et les tableaux.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Numéro ISBN : 2-550-46571-7

PRÉSENTATION

Mesdames,
Messieurs,

Nous sommes fiers de vous présenter le Plan d'action régional 2006-2007 du Nord-du-Québec. Du nouveau cette année, Emploi-Québec devient une nouvelle agence intégrant les services publics d'emploi et ceux de la Solidarité sociale.

Dans le cadre de sa nouvelle mission, Emploi-Québec contribuera à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

La gestion désormais unifiée des ces services devrait permettre de tirer un meilleur parti des ressources disponibles pour l'intégration en emploi des prestataires de l'aide de dernier recours et des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi, en assurant un continuum des services orientés vers l'emploi, une meilleure articulation des interventions en matière d'emploi et de solidarité sociale ainsi qu'une réponse plus satisfaisante et mieux adaptée aux besoins de la clientèle.

Ce document présente le plan d'action du service public d'emploi. Il contient les orientations régionales, les axes d'intervention et les principales stratégies qui seront mises en œuvre pour accomplir sa mission, en tenant compte des particularités du marché du travail régional. Ces orientations découlent de celles adoptées par Emploi-Québec et la Commission des partenaires du marché du travail.

Le plan d'action vise, pour l'essentiel, le territoire non autochtone de la région qui comprend les municipalités de la Jamésie. L'approche du dossier autochtone se fait dans le contexte particulier d'ententes spécifiques ou en vertu des objectifs particuliers retenus par Emploi-Québec dans le cadre d'application de sa *Politique d'intervention en milieu autochtone*.

Le défi que doit relever Emploi-Québec est d'offrir à l'ensemble de la population et des entreprises des services publics d'emploi performants et de qualité qui tiennent compte des nouvelles réalités du marché du travail.

Pour la première fois depuis la création d'Emploi-Québec dans la région Nord-du-Québec, le secteur de la Jamésie aura son Conseil régional des partenaires du marché du travail cette année.

C'est dans ce nouveau contexte que nous mettrons tout en œuvre pour réaliser la mission d'Emploi-Québec.

Nous vous invitons donc à prendre connaissance de ce document qui guidera les interventions d'Emploi-Québec, dans la région Nord-du-Québec.

Ghislain Desjardins
Directeur régional d'Emploi-Québec

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	i
La mission et les clientèles	1
La problématique du marché du travail	2
Les orientations, axes d'intervention, stratégies et cibles de résultats	6
Orientation 1 Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Jamésiennes et Jamésiens	
Axe 1 Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'appariement entre les chercheurs d'emploi et les entreprises pour faciliter l'insertion en emploi d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants	7
Axe 2 Intervenir promptement auprès de notre clientèle apte au travail afin d'assurer son insertion en emploi la plus rapide possible	7
Axe 3 Apporter une attention particulière aux personnes faisant partie des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi et, plus particulièrement, aux personnes sous-scolarisées	7
Orientation 2 Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux	
Axe 4 Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail	8
Axe 5 Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée	8
Orientation 3 Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens	
Axe 6 Consolider l'organisation de la nouvelle agence dans sa gestion unifiée des services d'emploi aux individus, aux entreprises et aux services de Solidarité sociale	9
Axe 7 Renforcer le partenariat	9
Les cibles de résultats	10
Le budget régional	12
Annexe A – La Direction régionale, le Centre local d'emploi Baie-James et les points de service	13

LA MISSION ET LES CLIENTÈLES

Mission

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer, de concert avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi que de lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Ainsi, Emploi-Québec participe à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail de même qu'à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Elle offre ses services en visant l'insertion sociale et professionnelle, le maintien en emploi, la stabilisation de l'emploi et la création d'emplois. De plus, elle favorise l'essor d'une formation continue de la main-d'œuvre qui soit qualifiante et transférable.

Clientèles

Emploi-Québec offre des services à la main-d'œuvre et aux entreprises du Québec, en partenariat avec des intervenants du marché du travail.

LA PROBLÉMATIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL

La région et sa population

Créée en 1987, la région Nord-du-Québec occupe une superficie de 850 000 kilomètres carrés, soit 55,1 % du territoire québécois. Trois groupes de citoyens habitent la région : les Jamésiens, les Cris et les Inuits. En 2001, les Jamésiens comptaient pour 42,3 % (16 315) de la population régionale, suivis des Cris avec 32,7 % (12 620) et des Inuits qui comptent pour 25 % (9 640) sur un total de 38 575. Les Cris et les Jamésiens habitent le territoire de la Baie-James localisé entre les 49^e et 55^e parallèles alors que les Inuits occupent le territoire du Nunavik qui s'étend du 55^e parallèle à la limite nord du Québec. Selon les prévisions de l'Institut de la statistique du Québec, la population de la région commencera à décliner à partir de 2006 et connaîtra une décroissance de 7 % d'ici les 25 prochaines années. Même si le nombre de naissances devrait continuer à dépasser le nombre de décès, c'est le solde migratoire négatif qui sera responsable du déclin de sa population.

Les services publics d'emploi de la nouvelle agence d'Emploi-Québec sont offerts pour les Jamésiens à partir du Centre local d'emploi Baie-James et ses points de service, soit Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon, Beaucanton et Matagami. Les services offerts aux autochtones le sont en fonction des orientations d'Emploi-Québec à l'égard des services aux autochtones adoptées en 1999 par la Commission des partenaires du marché du travail et révisées en juin 2002.

Le nombre d'emplois (Nord-du-Québec et Côte-Nord) a diminué de 0,7 % en 2005 alors que dans l'ensemble du Québec, on observe une augmentation de 1,0 %.

Le taux de chômage a, quant à lui, diminué de 3,4 point de pourcentage, passant de 11, % en 2004 à 8,3 % en 2005.

Depuis novembre 2003, le nombre de prestataires adultes de l'assistance-emploi est passé de 1 294 à 1 201 en novembre 2005, soit une diminution de 7,2 %. La majorité des prestataires sont des personnes seules (55,2 %), viennent ensuite les familles monoparentales (24,0 %). Près de 50 % des prestataires de l'assistance-emploi reçoivent des prestations depuis plus de 2 ans. Le taux d'assistance-emploi chez les 18-64 ans dans la région Nord-du-Québec est de loin inférieur à celui du Québec. Dans la région, il se situait à 4,9 % en novembre 2005, comparativement à 7,9 % au Québec.

La population du Nord-du-Québec est la moins scolarisée du Québec. Les statistiques sur la fréquentation scolaire montrent que 51,9 % des 15-24 ans ne fréquentent pas l'école, comparativement à 33,2 % dans l'ensemble du Québec.

L'activité économique

La vie économique de la Jamésie gravite essentiellement autour des ressources naturelles qu'elle recèle. La forêt, les minerais, les divers gisements et le potentiel hydroélectrique s'y retrouvent en abondance. Le secteur secondaire est peu développé et le secteur tertiaire est principalement composé par les services gouvernementaux et le commerce de détail.

Secteur minier

La région Nord-du-Québec, et plus particulièrement le secteur sud de la région 10, est un des centres miniers importants au Québec en terme de mines exploitées, d'emplois et d'investissements en exploration. Depuis plus de 50 ans, la région a exploité de l'or, du cuivre et du zinc et, depuis 1998, du nickel. Au cours des années '90, les investissements en exploration se sont déplacés de la région Abitibi-Témiscamingue vers la Baie-James (Moyen Nord) et le Grand Nord.

L'activité minière dans le Nord-du-Québec est en effervescence. Pour la première fois en 2004, la région obtenait la première place au niveau des investissements miniers avec 39 % des 847,3 M\$ investis. De plus, pour la même année, les dépenses d'exploration et de mise en valeur se sont chiffrées à 130 M\$ soit, 57,3 % de l'ensemble du Québec. Parmi les projets de développement minéral, 3 sont jugés significatifs : le projet Persévérance (Zinc-Cuivre-Argent) à Matagami, le projet Renard-Lynx (Diamant) à 350 km au nord de Chibougamau et le projet Éléonore (Or) à 320 km au nord de Matagami. À eux seuls, ces projets pourraient fournir de l'emploi à plus de 820 travailleurs. On prévoit la mise en exploitation de ces projets au cours de la période 2009-2015.

Bien que d'importants projets d'exploration soient en cours dans la région, la situation est un peu plus difficile du côté de l'exploitation. Ainsi, Mines Noranda a cessé ses activités à la mine Bell Allard de Matagami, en novembre 2004, entraînant la perte d'environ 230 emplois. Ressources Campbell, qui exploite 2 mines dans le secteur de Chibougamau, est présentement sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*. Une éventuelle fermeture entraînerait la perte de près de 200 emplois.

Plusieurs contraintes entravent le développement de ce secteur (l'épuisement des réserves minérales, la recherche de gisements économiquement rentables, le taux de change du dollar canadien, la fluctuation des prix des métaux sur les marchés, le vieillissement de la main-d'œuvre, etc.).

La découverte de sites diamantifères, l'intérêt kimberlitique, la montée du prix de l'or et d'importantes vagues d'exploration laissent entrevoir un certain optimisme dans le maintien et le développement de ce secteur qui, depuis les dernières années, a connu d'importantes difficultés.

L'hydroélectricité

L'hydroélectricité influe également sur l'exploitation naturelle des ressources du territoire. Les centrales hydroélectriques que l'on retrouve en Jamésie constituent en soi la pierre angulaire de la production d'électricité du Québec.

L'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et les Cris de la Baie-James, communément appelée « *La Paix des Braves* », a permis à Hydro-Québec de procéder à la seconde phase du développement hydroélectrique de la région. Ces travaux, dont les coûts sont estimés à 4 milliards \$, pourraient générer plus de 10 000 emplois sur une période de 10 ans. Déjà en 2004, l'aménagement hydroélectrique de l'Eastmain-1 a atteint son point culminant alors que plus de 2 500 travailleurs étaient à l'œuvre. Une ombre au tableau, seulement 10,7 % des travailleurs provenaient de la région. Il va de soi que la région ne dispose pas de la main-d'œuvre nécessaire pour supporter la réalisation de cet important chantier (en nombre et en qualification). L'absence d'un bassin de main-d'œuvre régional reconnu par la Commission de la construction du Québec (CCQ) et l'offre de formation limitée sont des contraintes majeures à la qualification et l'embauche de notre main-d'œuvre dans les métiers de la construction.

Le Centre local d'emploi Baie-James travaille en étroite collaboration avec la Société d'énergie de la Baie-James et le Comité de maximisation des retombées économiques Nord-du-Québec (ComaxNord) afin de favoriser l'embauche de travailleurs de la région.

Des audiences publiques seront réalisées au printemps 2006 et d'importants travaux pourraient être engendrés avec la poursuite de la deuxième phase – Eastmain-1 A.

La forêt et les industries du bois

On compte plusieurs grandes entreprises d'exploitation forestière dans la région, notamment les compagnies Domtar et Abitibi Consolidated ainsi que d'autres entreprises privées telles que Barrette-Chapais et Les Chantiers Chibougamau qui fournissent plus de 2 300 emplois directs.

L'industrie forestière subit une pression importante avec l'adoption de la loi 71 sur la réduction de la possibilité forestière. Pour le Nord-du-Québec, les impacts sur l'emploi ne se sont pas faits sentir à ce jour, probablement dû aux feux de forêt survenus en juin 2005, permettant aux entreprises de pouvoir récupérer le bois brûlé.

Dans la région, la réduction de la possibilité forestière, qui doit s'appliquer dans chacune des aires communes, atteint 25 % selon l'Entente de la Paix des Braves, et ce, en fonction du régime forestier adapté. Il est aussi prévu d'introduire simultanément une série de mesures à caractère permanent qui pourraient, à moyen terme, se traduire par une réduction de 40 %.

Un des défis majeurs qui interpelle la région est d'encourager les activités de 2^e et de 3^e transformation afin d'assurer une plus grande stabilité économique régionale et de contribuer à son développement.

Au moment de produire ce plan d'action régional, nos préoccupations se tournent au maintien, voire à la survie, de l'industrie papetière en région.

Le tourisme

Nos grands espaces, notre immense réseau hydrique et un nombre important de pourvoiries (pêche et chasse au caribou) réparties sur tout le territoire font de notre région un endroit privilégié pour le tourisme d'aventure. Il s'agit d'un secteur prometteur pour la région qui représente un potentiel de développement d'une très grande importance. L'offre régionale n'est pas bien organisée bien qu'elle puisse compter sur une multitude d'éléments structurels propres à favoriser son développement. Déjà, dans le secteur ouest de la région, des projets d'écotourisme sont en développement. Il y a beaucoup à faire dans le secteur touristique mais, d'abord, il importe de consolider les acquis pour pouvoir mieux développer.

Le développement des secteurs moteurs de la région aura un impact sur les infrastructures de services. *L'hébergement*, la *restauration* et le *commerce de détail* devront disposer d'une main-d'œuvre qualifiée pour répondre à la demande et se développer.

La nécessité de provoquer une forte diversification économique est urgente afin de pallier aux impacts négatifs du ralentissement dans l'exploitation des matières premières. La région Nord-du-Québec devra se trouver de nouveaux créneaux afin d'assurer sa transition économique puisque les ressources premières ne sont pas inépuisables.

LES ORIENTATIONS, AXES D'INTERVENTION, CIBLES DE RÉSULTATS

ORIENTATIONS CORPORATIVES ET AXES D'INTERVENTION 2006-2007

ORIENTATIONS	AXES D'INTERVENTION
<p>1. Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Jamésiennes et de Jamésiens</p>	<p>1. Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'appariement entre les chercheurs d'emploi et les entreprises pour faciliter l'insertion en emploi d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants</p> <p>2. Intervenir promptement auprès de notre clientèle apte au travail afin d'assurer son insertion en emploi la plus rapide possible</p> <p>3. Apporter une attention particulière aux personnes faisant partie des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi et, plus particulièrement, aux personnes sous-scolarisées</p>
<p>2. Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux</p>	<p>4. Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail</p> <p>5. Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée</p>
<p>3. Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens</p>	<p>6. Consolider l'organisation de la nouvelle agence dans sa gestion unifiée des services d'emploi aux individus, aux entreprises et aux services de Solidarité sociale</p> <p>7. Renforcer le partenariat</p>

ORIENTATION 1

Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de Jamésiennes et de Jamésiens

Axe d'intervention 1

Maximiser la contribution des services universels d'information sur le marché du travail et de placement à l'appariement entre les chercheurs d'emploi et les entreprises pour faciliter l'insertion en emploi d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants

- Ø En intensifiant le développement et la diffusion de l'information sur le marché du travail.
- Ø En faisant la promotion de nos services universels à l'ensemble de nos clientèles.
- Ø En accentuant l'animation dans les salles multiservices.
- Ø En intensifiant la promotion auprès des employeurs et des individus les services en ligne d'Emploi-Québec (le placement et l'information sur le marché du travail).

Axe d'intervention 2

Intervenir promptement auprès de notre clientèle apte au travail afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible

- Ø En offrant aux personnes à risque de chômage de courte durée les mesures d'accès rapide à l'emploi.
- Ø En continuant à utiliser les mécanismes de repérage.
- Ø En consolidant nos services d'accueil, d'évaluation et de référence afin de mieux diriger la clientèle prête à occuper un emploi vers le marché du travail.
- Ø En offrant aux personnes à risque de chômage prolongé les mesures les plus appropriées (activités de formation, support à l'insertion à l'emploi, etc.).
- Ø En intensifiant l'accompagnement des clientèles dans leur parcours vers l'intégration à l'emploi.

Axe d'intervention 3

Apporter une attention particulière aux personnes faisant partie des groupes défavorisés sur le plan de l'emploi et, plus particulièrement, aux personnes sous-scolarisées

- Ø En adaptant les contenus de formations à une clientèle demandant une approche particulière pour cheminer vers une formation de base.
- Ø En offrant une gamme de services spécifiques afin de favoriser l'insertion en emploi des personnes vivant des problématiques particulières vis-à-vis du marché du travail, notamment les femmes, les jeunes, les travailleurs âgés de 45 ans et plus, les personnes immigrantes nouvellement arrivées et les minorités visibles, les personnes handicapées de même que les personnes judiciairisées en s'inscrivant dans les stratégies déjà identifiées pour ces groupes défavorisés sur le plan de l'emploi.

ORIENTATION 2

Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment démographiques et commerciaux

Axe d'intervention 4

Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'œuvre aux besoins du marché du travail

- Ø En intensifiant notre connaissance du marché du travail par la réalisation d'études portant notamment sur le vieillissement de la main-d'œuvre, l'exode de nos populations, les caractéristiques de la demande de main-d'œuvre, etc.
- Ø En assurant une veille des besoins de main-d'œuvre et de formation en collaboration avec nos partenaires régionaux, plus précisément ceux du secteur de l'éducation.
- Ø En dirigeant notre clientèle dans des programmes de formation conduisant vers des emplois qui offrent de bonnes perspectives.
- Ø En poursuivant la promotion du Programme d'apprentissage en milieu de travail.

Axe d'intervention 5

Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée

- Ø En développant les outils d'identification des entreprises susceptibles d'avoir besoin d'une aide technique ou financière d'Emploi-Québec pour maintenir, stabiliser ou créer des emplois.
- Ø En développant une meilleure concertation avec les comités sectoriels afin de les sensibiliser sur les problématiques particulières de la région Nord-du-Québec.
- Ø En identifiant les ressources externes les plus appropriées pour soutenir les entreprises dans l'analyse de leur problématique tant de relance, développement ou réduction de leur main-d'œuvre.
- Ø En incitant les entreprises à se doter d'une gestion prévisionnelle de leur main-d'œuvre afin de préparer la relève.
- Ø En soutenant la mise en place de tables sectorielles et y participer activement, particulièrement dans le secteur forestier et le secteur minier.
- Ø En intensifiant avec les partenaires régionaux et locaux, les activités de support au recrutement de main-d'œuvre.
- Ø En soutenant les entreprises dans le maintien des compétences et du perfectionnement de leur main-d'œuvre en lien avec la *Politique d'éducation des adultes et de formation continue*.

ORIENTATION 3

Améliorer la prestation de service aux citoyennes et aux citoyens

Axe d'intervention 6

Consolider l'organisation de la nouvelle agence dans sa gestion unifiée des services d'emploi aux individus, aux entreprises et aux services de Solidarité sociale

- Ø En favorisant le développement des compétences du personnel dans le but d'assurer une qualité de services.
- Ø En supportant le personnel en matière de gestion du changement.
- Ø En consolidant le plan des ressources humaines de la Direction régionale et du centre local d'emploi.
- Ø En mettant en place une structure d'accueil, d'évaluation et de référence convergée afin d'assurer un continuum de services pour l'ensemble de la clientèle.

Axe d'intervention 7

Renforcer le partenariat

- Ø En mettant en place le premier Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie, dans la région Nord-du-Québec.
- Ø En favorisant le recours aux ressources externes et aux organismes en développement de l'employabilité et d'insertion sociale pour des interventions nécessitant une approche particulière auprès de la clientèle.
- Ø En poursuivant et en favorisant notre participation à des tables sectorielles de concertation régionale, particulièrement dans les secteurs touchés par des problématiques particulières.

LES CIBLES DE RÉSULTATS

INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLES RÉGIONALES
1. Nombre de postes vacants signalés au Service national de placement	793
2. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec	870
3. Nombre de nouveaux participants aux activités de formation de base	114
4. Taux d'emploi des participants ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	57,0 %
5. Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	530
6. Proportion des participants aux mesures de longue durée répondant aux critères de repérage des personnes à risque élevé de chômage de longue durée	75 %
7. Nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, prestataires de l'assistance-emploi	204
8. Taux d'emploi des prestataires de l'assistance-emploi ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	46,9 %
9. Nombre de prestataires de l'assistance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	98
10. Nombre de nouveaux participants aux interventions d'Emploi-Québec, personnes immigrantes	8
11. Taux d'emploi des personnes immigrantes ayant bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	51,9 %
12. Prestations non versées à l'assistance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	322 100 \$
13. Prestations non versées à l'assurance-emploi suite à une intervention d'Emploi-Québec visant un retour en emploi	663 800 \$

INDICATEURS DE RÉSULTATS	CIBLES RÉGIONALES
14. Nombre de participants de l'assurance-emploi aux interventions d'Emploi-Québec	456
15. Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention d'Emploi-Québec	257
16. Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions d'Emploi-Québec	60
17. Nombre de nouvelles ententes de qualification	45

LE BUDGET RÉGIONAL

Le budget de la région Nord-du-Québec est complètement régionalisé. Pour l'année 2006-2007, le montant estimé alloué devrait être de 3 400 000 \$ dont 510 000 \$ en provenance des Fonds du Québec et 2 890 000 \$ du compte de l'assurance-emploi.

Dans sa planification budgétaire 2006-2007, la direction régionale Nord-du-Québec prévoit répartir son budget de la façon suivante:

Mesures	Répartition en %
Mesure de formation (MFOR)	53,8 %
Subvention salariale	17,0 %
Projet de préparation à l'emploi	7,3 %
Service d'aide à l'emploi	1,7 %
Supplément de retour en emploi	0,4 %
Soutien au travail autonome	2,7 %
Contrat d'intégration au travail	1,3 %
Insertion sociale	0,5 %
Frais d'aide sans participation	0,3 %
Concertation pour l'emploi	15,0 %

ANNEXE A – LA DIRECTION RÉGIONALE, LE CLE BAIE-JAMES ET LES POINTS DE SERVICE

Direction régionale

129, rue des Forces-Armées
Chibougamau (Québec) G8P 3A1
Tél. : (418) 748-8622 ou (866) 840-9344
Télec. : (418) 748-8683

CLE Baie-James

Point de service – Chibougamau

333, 3^e Rue
Chibougamau (Québec) G8P1N4
Tél. : (418) 748-7643 ou (866) 722-7354
Télec. : (418) 748-2177

Point de service – Lebel-sur-Quévillon

107, rue Principale Sud, C.P. 1779
Lebel-sur-Quévillon (Québec) JOY 1X0
Tél. : (819) 755-3801
Télec. : (819) 755-6000

Point de service – Matagami

100, place du Commerce, C.P. 320
Matagami (Québec) JOY 2A0
Tél. : (819) 739-6000
Télec. : (819) 739-6001

Point de service – Beaucanton

2709, boul. Curé-McDuff, local H
Beaucanton (Québec) JOZ 1H0
Tél. : (819) 941-3801
Télec. : (819) 941-6000